



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Unger the Pill / Unger la Pilule UE (CA / FR)

Fiche de Données de Sécurité selon le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS 2015).

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 30.07.2015

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit Unger the Pill / Unger la Pilule UE (CA / FR)

N° article 13604 / 13605 / PL100 / PL500 / 15033 / HYSPO / ETSET

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

l'effet précis Détergent

Groupe de produits Agent de nettoyage

Utilisation de la substance/préparation Nettoyant pour verre - non aérosol

Mises en garde relatives à l'utilisation Aucune contre-indication n'est identifiée.

Ce produit chimique peut être utilisé par le grand public Oui

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société Unger Enterprises LLC

Adresse administrative 425 Asylum Street

Code postal 06610

Ville Bridgeport, CT

Pays Etats-Unis d'Amerique

Tél. +1 800 431 2324

Fax +1 800 367 1988

E-mail unger@ungerglobal.com

Site Internet <http://www.ungerglobal.com>

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Identification comments Pour les matières dangereuses [ou marchandises dangereuses] Incident - déversement, fuite, incendie, exposition ou accident - Appel jour ou de nuit CHEMTREC.

Dans États-Unis et Canada: 1-800-424-9300 ou +1 703-527-3887
CCN726541 (appels à frais virés acceptés).

Au Mexique, s'il vous plaît appelez + 1 203 366 4884 (appels à frais virés acceptés) entre 08h30-17h00 heure de l'Est (HNE / HAE).

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon Système Eye Irrit. 2;H319;Méthode de calcul.

d'Information sur les Matières Dangereuses (SIMDUT 2015),

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Composition sur l'étiquette

Bicarbonate de sodium:70 - 82 % wt/wt, Acide citrique:15 - 25 % wt/wt, Sulfoacétate de lauryle de sodium:1,5 - 2,0 % wt/wt, Polyéthylène glycol:1,0 - 2,0 % wt/wt, Stéarate de magnésium:0,15 % wt/wt, FDC Bleu N ° 1:0,25 % wt/wt

Mentions d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Impact physicochimique

Cf. section 9 pour information physico-chimique.

Impact sur la santé

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut irriter les yeux et la peau.

Impact environnemental

Cf. la section 12 pour l'information sur l'écologie.

Effets et symptômes en cas de mauvaises utilisations

Aucune information requise.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Concentration
Bicarbonate de sodium	N° CAS: 144-55-8 Synonymes: Bicarbonate de sodium Nom IUPAC: Hydrogénocarbonate de sodium		70 - 82 % wt/wt
Acide citrique	N° CAS: 77-92-9 Synonymes: Acide citrique Nom IUPAC: L'acide 2-hydroxy-1,2,3-tricarbonic	Eye Irrit. 2;H319;	15 - 25 % wt/wt
Sulfoacétate de lauryle de sodium (US)	N° CAS: 1847-58-1 Synonymes: Sulfoacétate de dodécyl de sodium Nom IUPAC: 2-(Dodécyloxy)-2-oxoéthane-1-sulfonate de sodium	Acute tox. 4;H302; Acute tox. 4;H312; Skin Irrit. 2;H315; Eye Dam. 1;H318; STOT SE3;H335;	1,5 - 2,0 % wt/wt
Polyéthylène glycol	N° CAS: 25322-68-3 Synonymes: Polyéthylène glycol Nom IUPAC: Poly (oxyéthylène)		1,0 - 2,0 % wt/wt
Stéarate de magnésium (US)	N° CAS: 557-04-0 Synonymes: Magnésium distéarate Nom IUPAC: Magnésium distéarate		0,15 % wt/wt
FDC Bleu N ° 1 (US)	N° CAS: 3844-45-3		0,25 % wt/wt

	Synonymes: C.I. Acid Bleu 9, le sel de disodium Nom IUPAC: Dihydrogène(ethyl)[4-[4-[ethyl(3-sulphonatobenzyl)]amino]-2'-sulphonatobenzhydrylidene]cyclohexa-2,5-dien-1-ylidene](3-sulphonatobenzyl)ammonium, sel disodique de		
Description du mélange	Pastille. Solide. Bleu. 0% du mélange est constitué d'ingrédients (s) de toxicité inconnue.		

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Inhalation	Compte tenu de la taille réduite de l'emballage, le risque d'inhalation est minime. EN CAS D'INHALATION: Aller à l'air frais et se reposer.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment immédiatement à l'eau claire pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. En cas d'irritation prolongée, se rendre aux urgences et apporter cette fiche.
Ingestion	Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Ne rien donner à boire si la victime est inconsciente. NE PAS FAIRE VOMIR ! En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Sensation de brûlure.
---------------------------	-----------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Détails spécifiques sur les antidotes	Décontamination, un traitement symptomatique. Aucun antidote spécifique connu.
---------------------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Ce produit est incombustible. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
Moyen d'extinction inapproprié	Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Ce produit est ininflammable.
Produits de combustion dangereux	Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Hydrocarbures. Produits de décomposition organiques. Sulfur dioxide (SO ₂). Sulfur trioxide (SO ₃).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
---	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Précautions individuelles	Assurer une protection individuelle appropriée (y compris une protection respiratoire) durant l'enlèvement du produit répandu dans une atmosphère confinée.

Produits de combustion dangereux Voir la section 5

6.1.2. Pour les secouristes

Pour les secouristes Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Balayer vers le haut ou le sucer avec un aspirateur industriel, conserver dans des récipients fermés pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions Cf. section 8 pour la protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.

Conditions de conservation sécurisée

Prérequis pour les salles d'entreposage et les récipients de stockage Stockage dans les couloirs, passages, escaliers, couloirs d'accès pour le public, les toitures, combles et les aires de travail est interdite.

Indications sur l'assemblage de l'entreposage Aucune incompatibilité connus.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations Voir la section 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Nom du composant	Identification	Valeur	Année
Bicarbonate de sodium	N° CAS: 144-55-8 Synonymes: Bicarbonate de sodium	8 heures: 5 mg/m ³ OEL Occupational Exposure Limit / 8 hours (shift length) Lettonie	

DNEL / PNEC

Procédures de surveillance indiquées NIOSH 0500: Nombre de particules non réglementées ailleurs.
OSHA PV2121: Détermination gravimétrique.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Mesures relatives à l'organisation et visant à éviter l'exposition L'hygiène du travail: Se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation du produit, avant de manger, boire et aller aux toilettes, et bien laver à la fin du quart de travail.

Mesures techniques visant à éviter l'exposition Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis.

Protection respiratoire

Protection respiratoire Le système de protection des voies respiratoires n'est pas nécessaire sous

des conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de poussières, porter appareil respiratoire approprié à filtre antiparticules (type P2).

Protection des mains

Protection des mains Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

Protection de la peau

Protection de la peau (autre que celle des mains) Généralement vêtements de travail régulière suffisantes.

Hygiène / Environnement

Mesures d'hygiène spécifiques Aucunes procédures particulières, mais une bonne hygiène personnelle est conseillée, surtout lors de la manipulation des produits chimiques. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pastilles. Solide.
Couleur	Bleu.
Odeur	Inodore.
Commentaires, pH (en tant que tel)	Aucunes informations notées.
pH (solution aqueuse)	Valeur: 7,0-7,5 Méthode de contrôle: 2% solution aqueuse
Point/intervalle de fusion	Valeur: > 200 °C
Commentaires, Point d'ébullition	Aucunes informations notées.
Commentaires, Point d'éclair	Aucunes informations notées.
Commentaires, Taux d'évaporation	Aucunes informations notées.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucunes informations notées.
Commentaires, Pression de vapeur	Aucunes informations notées.
Commentaires, Densité de vapeur	Aucunes informations notées.
Solubilité dans l'eau	Miscible illimité
Commentaires, Température de décomposition	Aucunes informations notées.
Commentaires, Viscosité	Aucunes informations notées.
Propriétés explosives	Pas explosif
Propriétés oxydantes	Pas oxydant

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Commentaires: Pas de données disponibles
Content Of Voc	Commentaires: Pas de données disponibles

Risques physiques

Commentaires, Dimension de la particule	Aucunes informations notées.
---	------------------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
------------	--------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.
-----------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses dans des conditions de stockage et de manipulations régulières connues.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Organic decomposition products.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques :

Autres données toxicologiques ETA (Orale) 4695.00 mg/kg bw
ATPE (Cutanée) 55000.00 mg/kg bw

Effets aigus potentiels

Inhalation Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. La poussière peut irriter l'appareil respiratoire.

Contact avec la peau Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. La poussière a un effet irritant sur la peau humide. Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

Contact avec les yeux Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou faire pleurer les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Le produit cause une irritation des muqueuses et peut causer des douleurs abdominales en cas d'ingestion. Ingestion may cause irritation of the gastrointestinal tract, vomiting and diarrhea.

Danger par aspiration Techniquement impossible à réaliser.

Les effets retardés / exposition répétée

Sensibilisation Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Pas de données disponibles, probablement pas de toxicité subchronique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Pas de données disponibles, probablement pas de toxicité chronique.

Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique

Cancérogénicité Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Mutagénicité Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Propriétés tératogènes Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Toxicité pour la reproduction Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Données toxicologiques des composants

Composant Acide citrique

Toxicité aquatique aiguë, poissons Valeur: 1516 mg/L
Espèces: Lepomis macrochirus
Durée: 96h

Toxicité aquatique aiguë, daphnies Valeur: 120 mg/L
Espèces: Daphnia magna
Durée: 72h

Dégradabilité, coefficient Valeur: -1,72

Commentaires: Log Pow

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Tous les composants organiques sont considérés biodégradables.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.
------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les effets possibles sur l'environnement.
----------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Resultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)	Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.
--	--

12.6. Autres effets néfastes

Comment, Ozone depletion potential	La couche d'ozone effet n'est pas connu.
Comment, Photochemical ozone creation	De formation d'ozone effet n'est pas connu.
Comment Global warming potential	Effet de réchauffement global n'est pas connue.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Aucune méthode spécifique d'élimination nécessaire.
Réglementation en vigueur concernant les déchets	Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) [LCPE (1999) L.C. 1999, ch. 33] Partie 7 Contrôle de la pollution et gestion des déchets-
Produit classé déchet dangereux	Non
Emballage classé déchet dangereux	Non

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Remarque	Aucunes recommandations.
----------	--------------------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Remarque	Aucunes recommandations.
----------	--------------------------

14.4. Groupe d'emballage

Remarque	Aucunes recommandations.
----------	--------------------------

14.5. Dangers pour l'environnement

Remarque	Aucunes recommandations.
----------	--------------------------

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucunes recommandations.
---	--------------------------

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom du Produit	Aucunes recommandations.
----------------	--------------------------

Autres informations utiles.

Autres informations utiles.	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).
-----------------------------	--

Missing language page:110,	Aucunes recommandations.
----------------------------	--------------------------

post:1678, language:8

Missing language page:110, post:1684, language:8

Autres informations Aucunes recommandations.

IMDG / ICAO / IATA Other information

IMDG Other information Aucunes recommandations.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Références (législation/réglementation)	Inventaires Internationales USA: Tous les composés sont répertoriés sur l'inventaire du TSCA Canada: Tous les composants sont répertoriés soit sur la DSL ou NDSL. Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS 2015), l'adoption du système général harmonisé de globale de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Loi sur les produits dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3), dernière modification 2015-02-11. Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17), dernière modification 2015-02-11,
--	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une enquête sur la sécurité chimique a été menée	Non
Évaluation de sécurité chimique	Aucunes informations notées.
Scénarios d'exposition pour le mélange	No
Commentaires concernant les scénarios d'exposition	Aucunes recommandations.

SECTION 16: Autres informations

Notes du fournisseur	Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.
CLP Classification	Eye Irrit. 2; H319; Méthode de calcul.
Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané.
Conseils relatifs à la formation	Pas pertinent.
Restrictions d'emploi recommandées	Pas pertinent.
Notes de l'utilisateur	Dans le cas de mélanger le produit avec d'autres produits ou dans le cas de traitement, les informations sur cette fiche de données de sécurité est pas nécessairement valable pour la nouvelle matière ainsi produite, autant que ne le dit expressément le contraire.
Version	1
Responsable de fiche de données de sécurité	Unger Enterprises LLC

